

SEANCE DU 30 DÉCEMBRE 2021.

PRÉSENTS : M. Yves KINNARD, **Bourgmestre - Président**
M. Albert MORSA, M. Eric VANDEVELDE, Mme Renée DARDENNE, **Échevins**
Mme Colette FALAISE, M. David DOGUET, Mme Jacqueline BAUDUIN, M. Pierre-Alexandre NOUPRÉ, M. Léon COULEE, Mme Marie-Madeleine NISEN, Mme Catherine BERNAERTS, **Conseillers**
Mme Aurore HUBIN, **Secrétaire de séance**

EXCUSÉS : M. Etienne DALOZE, **Conseiller**
Mme Louissette MAGNERY, **Présidente du CPAS (voix délibérative)**

N°1.

Objet : Présentation du rapport établi par les Directeurs généraux de la commune et du C.P.A.S. sur l'ensemble des synergies existantes et à développer entre la Commune et le Centre Public d'Action Sociale.

LE CONSEIL,

Vu l'article 26 bis § 5 de la loi du 8 juillet 1976 organique des C.P.A.S. ;

Vu le CDLD en vigueur ;

Vu les décrets du 18 avril 2013 réformant le statut des grades légaux et les décrets du 19 juillet 2018 instituant le programme stratégique transversal ;

Vu le chapitre 3 du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal approuvé en séance du 14 juin 2019 ;

Vu le rapport établi par les Directeurs généraux de la commune et du C.P.A.S. en date du 9 décembre 2021 formulé comme suit :

1. Tableau de bord des synergies réalisées et en cours

Synergie ou groupe de synergies	Objectif (satisfaction du citoyen / performance administrative / moyen)	Mode opératoire (coopératif / déléгатif)	L'administration pilote (administration communale / administration du CPAS / les deux administrations)	Responsable administratif (DG communal, DG de CPAS, DG communal et de CPAS ou DG adjoint communal)	Réalisation	Résultat obtenu	
Maintenance des	Moyen	Mode déléгатif	Administration	Le Directeur	La commune assure l'entretien des	100% des interventions	

bâtiments du CPAS par le service communal des travaux			communale	r général communal transfère les demandes du CPAS au service des travaux	bâtiments du CPAS et répond aux demandes d'interventions des agents.	sollicitées ont été répondues	
Marchés publics conjoints (Emprunt – téléphonie/internet – gasoil – assurances - antivirus)	Performance administrative	Mode délégitif	Administration communale	Directeur général de la commune	La commune a été désignée comme pouvoir adjudicateur et a réalisé les divers marchés publics	Tous les marchés ont été attribués et sont opérationnels pour les deux entités	
« Handicontact »	Moyen et satisfaction du citoyen	Mode délégitif	CPAS	Directrice générale du CPAS	Le CPAS assure les missions sociales qui incombent à la commune en matière de personnes handicapées. Une assistante sociale du CPAS est renseignée comme « handicontact ».	L'assistante sociale du CPAS reçoit et traite les demandes relatives aux personnes handicapées	
Mise à disposition du personnel article 60 pour les services travaux et entretien de la commune	Performance administrative	Mode coopératif	Administration communale et CPAS	Directeur général de la commune et Directrice générale du CPAS	Le CPAS engage des bénéficiaires du RIS sous contrat article 60§7 et les met à disposition de la commune	Actuellement, 1 contrat art.60§7 est mis à disposition de la commune	
Transfert des points	Performance administrative	Mode délégitif	CPAS	Directrice générale	Le CPAS transfère, chaque année, la totalité de ses points	Points APE transférés à la commune	

APE	strative			du CPAS	APE (15) à la commune		
Organisation des lundis de l'emploi	Performance administrative	Mode coopératif	CPAS et ALE	Directrice générale du CPAS	Le CPAS et l'ALE organisent conjointement les ateliers du lundi de l'emploi	Une fois par mois sont organisés les lundis de l'emploi au CPAS Remarque : Cette activité est temporairement suspendue suite aux mesures sanitaires prises dans le cadre de la lutte contre le corona virus.	
Organisation conjointe de fêtes et cérémonies	Performance administrative	Mode délégué	Administration communale	Directeur général de la commune	Organisation conjointe de la réception du Nouvel an La commune invite le conseil de l'action sociale à toutes les cérémonies qu'elle organise (Noces, primes de naissance, accueil des nouveaux citoyens, etc.)	Présence des agents et conseillers aux événements ou cérémonies organisées. Remarque : Cette activité est temporairement suspendue suite aux mesures sanitaires prises dans le cadre de la lutte contre le corona virus.	
Personnel d'entretien pour le CPAS	Performance administrative	Mode délégué	Administration communale	Directeur général de la commune	La commune met à disposition du CPAS du personnel d'entretien pour le nettoyage des locaux du CPAS	4 heures par semaine sont réservées au nettoyage du CPAS par du personnel communal	
Service Informatique	Performance administrative et Moyen	Mode coopératif	Commune et CPAS	Directeur général de la commune et Directrice générale du CPAS	Mise à disposition du CPAS de l'informaticien communal Personnel en incapacité de travail depuis quelques mois (projet suspendu)	L'informaticien communal apporte ses connaissances et ses compétences informatiques au CPAS	
Service Informatique	Moyen et perfor	Mode coopératif	Commune et CPAS	Directeur général de la	Réalisation du marché public de fournitures pour l'achat d'un	Licences compatibles, création d'un	

	mance administrative			commun e et Directric e générale du CPAS	firewall avec implantation de l'infrastructure informatique du CPAS dans le serveur communal	espace propre et séparé pour le CPAS sur le serveur communal, système de backup commun et mutuel, RGPD, etc.)	
Conseiller Energie	Perfor mance administrative	Mode délégitif	Commune	Directeu r général de la commune	L'Administration communale a engagé un conseiller en énergie et ce en partenariat avec la commune d'Hélicine. Poste vacant depuis plusieurs mois, un recrutement doit se réaliser.	Le conseiller en énergie peut intervenir à la demande du CPAS pour la gestion de ses propres bâtiments mais aussi pour conseiller les usagers du CPAS faisant appel au service Energie. Le conseiller en énergie est à charge financière de la commune	
Activités jeunes	Satisfa ction du citoyen – Perfor mance administrative	Mode coopératif	Commune et CPAS	Directeu r général de la commune et Directric e générale du CPAS	Mise à disposition de la médiatrice de quartier du CPAS à la commune dans le but d'organiser les activités pour l'ensemble des jeunes de l'entité	Malgré la situation sanitaire, mise en place de l'opération "place aux enfants" et constitution d'un Conseil communal des Enfants.	
Plan COVID	Satisfa ction du citoyen	Mode coopératif	CPAS	Directric e générale du CPAS	Le service du taxi social, sur demande, fait les courses dites essentielles (alimentaires, pharmacie, etc.) des personnes qui sont dans l'incapacité de le faire. Le service social contacte régulièrement (par téléphone) les habitants qui sont seuls ou en difficulté	Le CPAS encadre les diverses actions. L'Administratio n communale relaie le citoyen auprès du CPAS en cas de besoin.	

					pour s'assurer que tout se passe au mieux. Mise à disposition du véhicule communal pour assurer certaines missions du CPAS (cours médicales, ...)		
Gestion des logements de transit par le CPAS	Satisfaction du citoyen et performance administrative	Une convention entre la commune et le CPAS sera établie pour que le CPAS gère les logements de transit appartenant à la commune. Mode coopératif	Commune et CPAS	Directeur général de la commune et Directrice générale du CPAS	Les deux assistantes sociales du CPAS seront en charge, sous la responsabilité de la Directrice générale, d'assurer le suivi social des usagers (de la demande d'entrée dans le logement à la sortie). La commune s'assurera de la maintenance du bâtiment.	Suivi social et administratif assurés par le CPAS.	Réalisé en 2021

2. Tableau de programmation annuelle des synergies projetées

Synergie ou groupe de synergies	Objectif (satisfaction du citoyen / performance administrative / moyens)	Mode opératoire (coopératif / délégatif)	L'administration pilote (administration communale / administration du CPAS / les deux administrations)	Responsable administratif (DG communal / DG de CPAS / DG communal et de CPAS / DG adjoint commun)	Moyens humains, financiers et logistiques dégagés + hauteur de contribution de la commune et du CPAS	Résultat attendu	Déla
Synergies projetées							
Mettre en place une médecine du travail communale	Moyen	Mode délégatif Marché public conjoint	Commune	Directeur général de la commune	Le service communal « marché public » se chargera de lancer une procédure de marché public aux fins de trouver le service externe de la médecine du travail. Chaque institution participera financièrement à	Mettre en place un service de médecine du travail plus présent et respectueux des impératifs légaux et réglementaires	Fin 2024

					hauteur de son volume général de l'emploi.		
Audit amiante commun des bâtiments dont le CPAS et la commune ont la propriété	Performance administrative Moyen	Mode coopératif	Commune et CPAS	Directeur général de la commune et Directrice générale du CPAS	Le service communal « marché public » se chargera de lancer une procédure de marché aux fins de désigner une société habilitée à détecter la présence d'amiante. Chaque institution aura à sa charge financière les rapports établis respectivement pour ses bâtiments	Rapport sur la présence ou non d'amiante pour chaque bâtiment faisant partie du patrimoine du CPAS et de la commune	Fin 2024
Signalisation routière CPAS	Satisfaction du citoyen	Mode coopératif	Commune et CPAS	Directeur général de la commune et Directrice générale du CPAS	Directeur communal, en accord avec le Collège et avec le CPAS, chargera le service travaux, d'installer des panneaux directionnels. Les frais éventuels seront à charge du CPAS	Installer des panneaux directionnels pour orienter les usagers et visiteurs occasionnels (fléchage routier à partir de Lincent et vers Racour)	Fin 2022
Contrat d'entretien des corniches	Performance administrative Moyen	Mode coopératif	Commune et CPAS	Directeur général de la commune et Directrice générale du CPAS	Le service communal « marché public » se chargera de lancer une procédure de marché aux fins de désigner une société habilitée à entretenir les corniches. Chaque institution aura à sa charge financière les interventions pour ses bâtiments respectifs	Etablir un contrat d'entretien des corniches pour chaque bâtiment faisant partie du patrimoine du CPAS et de la commune	Fin 2022

3. Matrice de coopération

SERVICE DE SUPPORT [1] [...]					
Registres de comportements de l'environnement de contrôle					
Fonctionnement		Management	Compétences et formation du personnel	Formalisation	Ressources et gestion

							budgétaire
Niveaux de rassemblement	5. Optimisé						
	4. Maîtrisé						
	3. Efficace						
	2. Opérationnel						
	1. Initial						
	0. Inexistant	x	x	x		x	x

[1] Les services de support regroupent l'ensemble des prestations internes qui contribuent indirectement à la mission première de l'administration publique et qui sont nécessaires à la réalisation des missions et objectifs. Ils sont constitués principalement des services achats, ressources humaines, maintenance et informatique.

4. Grille de synthèse déterminant un niveau global de rassemblement des services de support

	Service achats	Service ressources humaines	Service maintenance	Service informatique	TOTAL
Fonctionnement	0	0	1	1	2
Management	0	0	0	0	0
Compétences et formation du personnel	0	0	0	0	0
Formalisation	0	0	0	0	0
Ressources et gestion budgétaire	0	0	0	0	0
TOTAL	0	0	1	1	2

5. Tableau des marchés publics

Marché public ou groupe de marchés publics	Type (travaux - fournitures - services)	Mode de passation	Montant	Date d'attribution
Marchés publics attribués séparément par la commune au cours de l'année précédente				
Marchés publics attribués séparément par le CPAS au cours de l'année précédente				
Marchés publics attribués de manière conjointe par la commune et le CPAS au cours de l'année précédente				

Fourniture de mazout de chauffage	Fournitures	Procédure négociée sans publicité préalable		
Marché public ou groupe de marchés publics	Type (travaux - fournitures - services)	Mode de passation	Montant estimé	Date projetée d'attribution
Marchés publics attribués séparément par la commune et le CPAS et pouvant faire à l'avenir l'objet de marchés publics conjoints				
Achat de mobilier de bureau	Fournitures	Procédure négociée sans publicité préalable	ND	ND
Location de cars avec chauffeur pour l'année	Fournitures	Procédure négociée sans publicité préalable	ND	ND
Achat de matériel informatique	Fournitures	Procédure négociée sans publicité préalable	ND	ND
Inventaires amiante	Service	Procédure négociée sans publicité préalable	ND	ND
Renouvellement licences bureautique	Fournitures	Procédure négociée sans publicité préalable	ND	ND
Téléphonie	Fournitures	Procédure négociée sans publicité préalable	ND	ND
Emprunts	Service	Procédure négociée sans publicité préalable	ND	ND

PREND ACTE du rapport relatif aux économies d'échelles établie par les Directeurs généraux de la commune et du C.P.A.S.. La présente délibération sera transmise au Centre Public d'Action Sociale.

Le Président lève la séance, il est 19 H 00.

PAR LE CONSEIL :

La Secrétaire de séance

Le Bourgmestre - Président

Aurore HUBIN

Yves KINNARD
